

Réinscription CYCLO CLUB REMOIS saison 2021

Cher (e) membre du CCR,

Vous venez de recevoir dans le présent message les documents nécessaires à votre réinscription pour la saison 2021. Voici quelques conseils pour leur utilisation.

1° Le questionnaire de santé « QS – Sport ».

Ce questionnaire, ***qui ne doit en aucun cas être restitué au club (secret médical oblige)***, est un guide qui peut vous permettre de déterminer si vous devez fournir ou non un nouveau certificat médical. Si vous répondez OUI à une ou plusieurs questions de ce guide, cela implique que votre état de santé s'est malheureusement détérioré, et dans ce cas un nouveau certificat médical devient obligatoire.

Voir l'imprimé de renouvellement de licence 2021 rubrique 2 pour la durée de validité des certificats médicaux fournis antérieurement. Les certificats médicaux étant valables 5 ans, ceux obtenus en 2016 ne sont donc plus valables pour la saison 2021.

2° La notice d'information assurance du licencié.

Elle vous informe des différentes modalités d'assurance selon le type de licence souscrit et détaille les garanties offertes. La partie inférieure du document, datée et signée par vos soins, est à retourner au club avec votre demande de renouvellement de licence. (En cas d'accident déclaré en cours de saison, l'assureur nous demande ce document comme preuve que l'assuré avait bien pris connaissance des conditions du contrat).

3° Les tarifs de licence CCR/FFCT 2021.

Bonne nouvelle ! Conscient que la saison 2020 n'a pas répondu aux attentes des membres en terme de sorties, de voyages et d'animations diverses (crise sanitaire), le comité proposera à l'assemblée générale du Club de ramener, à titre tout à fait exceptionnel, la cotisation au club de 27 € à 1 € symbolique pour la saison 2021. Cet effort financier conséquent consenti par le Club ne s'appliquera qu'aux membres déjà licenciés au club en 2020, les nouveaux adhérents éventuels n'ayant pas, par définition, subi de désagréments l'an passé. Les membres qui renouvellent leur licence peuvent donc appliquer ce tarif.

A titre d'exemple, la licence Petit Braquet passe de 72 € à 46 €.

4° Le bulletin de renouvellement de licence.

Pas de nouveautés par rapport à l'an passé.

Documents à déposer au Club à l'attention d'Alain Baudart – chargé des licences.

Si questions ou problèmes : Alain Baudart 06 46 43 46 51